



École  
nationale  
des  
chartes

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2018

### Délibération n°2018-12 : approbation des nouveaux tarifs d'inscription aux enseignements de formation initiale pour les auditeurs libres

Le conseil d'administration, dans sa séance du 11 juillet 2018,

#### APPROUVE

le tarif unique de 200 € pour le suivi par un auditeur libre d'une unité  
d'enseignement de formation initiale.

Sont exonérés de ce tarif :

- les étudiants de l'université PSL et de ses établissements membres ;
- les étudiants d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche avec lesquels l'Ecole a passé une convention.

Ce nouveau tarif est applicable à compter de la rentrée académique  
2018-2019.

Nombre de votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0.



*Membre du campus Condorcet*

65, rue de Richelieu  
F-75002 Paris  
T +33 (0)1 55 42 75 00  
communication@enc-  
sorbonne.fr  
Bibliothèque  
12, rue des Petits-Champs  
F-75002 Paris  
T + 33 (0)1 55 42 88 69  
bibliotheque@enc-  
sorbonne.fr  
www.enc-sorbonne.fr

Le président du conseil d'administration de  
l'Ecole nationale des chartes

Louis GAUTIER